



Toulouse, le

AUTORISATION DE CUMUL DE FONCTIONS RENTREE UNIVERSITAIRE 2023-2024
à compléter par les enseignants en application du décret n°2007-658 du 02.05.2007

(Il est indispensable que toutes les rubriques de la présente fiche soient complétées avec précision pour permettre l'examen de la demande)

NOM :

Prénom :

N° de Sécurité sociale

ECOLE DOCTORALE

I – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA FONCTION PUBLIQUE PRINCIPALE

ETABLISSEMENT : **Université Toulouse 1 Capitole**
2 rue du Doyen Gabriel Marty- 31042 TOULOUSE Cedex 9
Téléphone 05.61.63.35.31
N° SIRET 193 113 826 000 13

II – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA FONCTION SECONDAIRE

Etablissement :

N° SIRET :

Nature des fonctions : Enseignement Expertise

Situation statutaire : Vacataire

Modalités de la rémunération : vacation au taux en vigueur

Nombre d'heures effectuées (préciser cours ou travaux dirigés) :

Intitulé précis du Diplôme :

Montant de la rémunération (si autre que heures d'enseignement) :

Signature du doctorant	Nom et signature du Directeur de l'Ecole Doctorale AVIS <input type="checkbox"/> favorable <input type="checkbox"/> défavorable	Visa de l'employeur principal AVIS <input type="checkbox"/> favorable <input type="checkbox"/> défavorable
Nom et signature du Directeur de thèse AVIS <input type="checkbox"/> favorable <input type="checkbox"/> défavorable		Hugues KENFACK Président de l'Université

N.B. : En apposant son visa, le Chef d'établissement principal certifie l'exactitude des renseignements fournis par le demandeur et atteste qu'il accomplit les obligations statutaires afférentes à son grade.